



VIE MUNICIPALE

Livret de famille trilingue : une première !

La Ville de Saint-Brieuc innove et délivre désormais un livret de famille en version trilingue, en Français/Breton/Gallo. C'est une première !

Publié le 16 janvier 2024

Positionnée au carrefour des langues de Bretagne, Saint-Brieuc possède une tradition trilingue bien ancrée. Le Breton et le Gallo y conservent un attachement fort. Chaque langue est porteuse d'une vision du monde, et la ville est attachée à faire vivre cette diversité.

Plusieurs initiatives visant à encourager la mise en valeur de ce patrimoine linguistique ont déjà été prises : les panneaux d'entrées de ville et l'édito du Maire dans le magazine municipal sont traduits dans les trois langues. Le site internet de la Ville comporte également une page « Patrimoine linguistique » qui rappelle les différents usages du Breton et du Gallo au cours des siècles précédents.

Une nouvelle étape est franchie avec ce livret de famille, et c'est une première. Car si plusieurs villes bretonnes (Rennes, Lorient, Quimper et Carhaix) délivrent un livret bilingue, aucune ne propose à ce jour de livret trilingue.

La traduction a été effectuée pour les deux versions du livret de famille : l'une pour un mariage et l'autre pour la première naissance dans un couple.

Ont donc été traduits en Breton et en Gallo la page de couverture, la première page et l'ensemble des titres afin d'assurer une bonne visibilité des langues de Bretagne tout en respectant les contraintes du modèle officiel national fixé par arrêté.

Les premiers exemplaires de ce nouveau livret de famille (*1000 livrets environ sont distribués par an*) seront remis aux usagers dès le 16 janvier.